



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E2131

VALABLE JUSQU'AU 25/05/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1999

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2002
10 000

Raison sociale : SARL BOURNE HUBERT

255 CHEMIN DE ROCHAS
26300 CHATUZANGE-LE-GOUBET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 445/99

Siret : 424 445 732 00011

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 1215738 J

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 42558045Z-0001

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 42558045Z-0001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Téléphone : 04 75 47 24 06

Portable : 06 03 85 85 83

Site Internet :

E-mail : julien@bourne-hubert.com

Responsabilité légale :

BOURNE JULIEN GÉRANT

Fax : 04 75 47 24 06

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	19/01/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	08/02/2024
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	08/02/2024
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante) Mention RGE	08/02/2024
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante) Mention RGE	08/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.